

CNER

FÉDÉRATION DES AGENCES
D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION

JANVIER
2026

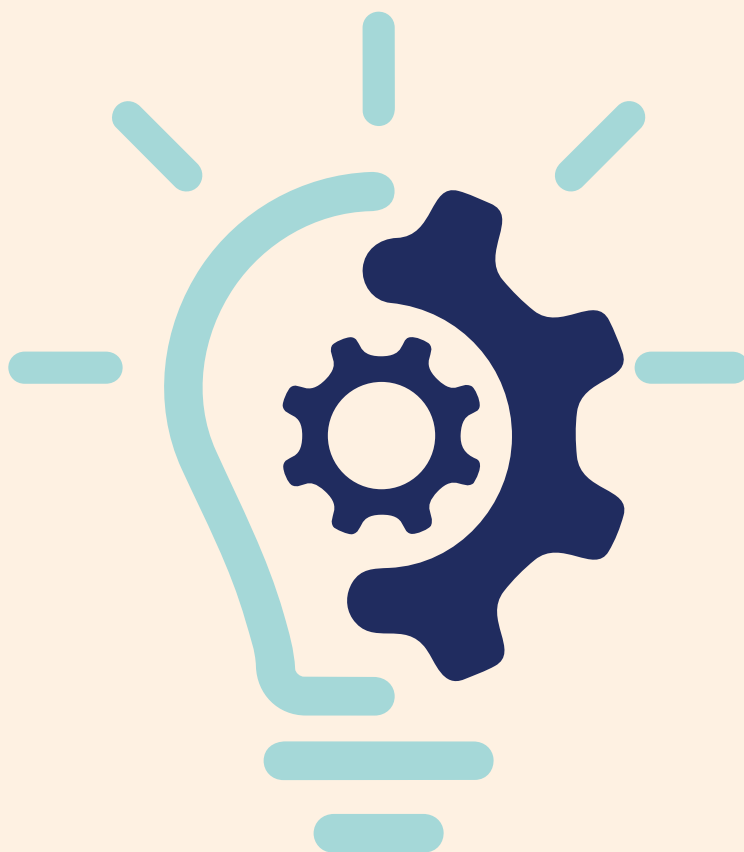
Synthèse

**LES BONNES
PRATIQUES**

INNOVATION

VINCENT GOLLAIN

CINDY EMOND





Stimuler l'innovation en France : les bonnes pratiques territoriales

De nombreuses politiques et actions ont été mises en place en France pour stimuler l'innovation afin de renforcer la compétitivité, régénérer le tissu économique local, créer ou protéger des emplois ou encore répondre aux défis des transitions écologique, numérique et industrielle. Les politiques mises en œuvre ne se limitent plus à la création de nouvelles technologies ou l'accompagnement de startups, mais abordent d'autres leviers tels que les expérimentations d'usage, les approches sociales ou écoresponsables.

Le rapport du CNER publié en janvier 2026¹ propose un panorama des dynamiques d'innovation en France, détaille les caractéristiques d'un écosystème territorial d'innovation et met en lumière des bonnes pratiques territoriales, issues d'initiatives portées par des partenaires du CNER, des agences de développement économique et d'innovation, des collectivités territoriales et des acteurs locaux. L'objectif de cette publication est double : prendre du recul sur les politiques territoriales d'innovation mais également inspirer par le partage de bonnes pratiques.

1. L'innovation en France : un levier de croissance et de résilience

La France connaît une dynamique d'innovation visible dans les classements internationaux. Soutenue par des politiques publiques souvent ambitieuses, elle est portée par un tissu de grandes entreprises innovantes, des laboratoires publics de recherche, **18 000 entreprises innovantes qui emploient directement 450 000 personnes** (Source : Mission French Tech, 2025). Elle se caractérise également par une diversification sectorielle croissante (IA, greentech, deeptech, santé, New Space, foodtech, etc.). À l'échelle territoriale, si l'Île-de-France garde une place particulière à l'échelle nationale, de nombreux autres écosystèmes territoriaux d'innovation existent désormais, diffusant ainsi géographiquement la capacité d'innovation française y compris en Outre-Mer.

²Quelques chiffres clés :

- **46 % des entreprises de 10 salariés ou plus** ont innové entre 2020 et 2022 ;
- **L'innovation de procédé (39 %)** reste plus fréquente que l'innovation de produit (19 %) ;
- **23 % des entreprises innovantes** ont coopéré avec d'autres acteurs pour innover, notamment avec des fournisseurs (62 %) et des laboratoires (49 %).

¹ La publication complète est réservée aux adhérents et partenaires du CNER.

² Source : INSEE

Freins identifiés à la dynamique d'innovation en France :

- **Manque de ressources** : 35 % des entreprises innovantes déclarent ne pas avoir pu innover davantage par manque de ressources financières, humaines ou matérielles (Source : INSEE, 2024). Ces difficultés sont parfois plus prégnantes dans des territoires où l'accès à des financements locaux est compliqué, où il est également difficile de recruter les compétences nécessaires au développement d'une entreprise ;
- **Adoption limitée de l'IA** : seules **33 % des PME et ETI** ont intégré une solution d'IA, principalement pour optimiser l'existant et non pas pour dynamiser les capacités d'innovation (source : Bpifrance, 2025) ;
- **Sous-utilisation des aides publiques** : **84 % des PME** n'ont jamais demandé d'aides publiques pour leurs innovations, souvent par manque d'information ou de ressources internes (Source : Opinionway et Self&Innov, 2021).

2. L'innovation, une dynamique territoriale

À l'opposé de l'idée d'un entrepreneur qui monte seul un futur géant mondial de la Tech, l'innovation naît rarement de manière isolée. La réussite d'une entreprise innovante est le fruit d'écosystèmes territoriaux où coopèrent entreprises, universités, collectivités, structures d'accompagnement et financeurs. La performance d'un écosystème territorial repose sur la **transversalité**, la **coopération**, le **partage de la valeur** et l'**ancrage local**.

Exemples inspirants identifiés :

- **Team Nice Côte d'Azur** : l'agence facilite les partenariats entre entreprises innovantes et acteurs locaux. Exemple : l'implantation d'OceanWell, une scale-up américaine spécialisée dans le dessalement durable de l'eau de mer, grâce à un partenariat avec Eau d'Azur et un écosystème territorial favorable ;
- **Guyane Développement Innovation** : l'agence structure des filières stratégiques (cosmétique, bioressources) et anime l'écosystème local via des plateformes comme le **NumLab** et le **CIBIG** (Centre d'ingénierie bio-inspirée). En 2024, **12 projets biocentrés** ont été accompagnés ;
- **ANCT** : dans le cadre du programme Territoires d'industrie, l'ANCT soutient les projets de territoires en faveur d'écosystèmes de recherche et d'innovation, ainsi que de projets industriels innovants. Un exemple marquant est le **dispositif «Sprint Innovation»**, qui finance à 100 % des missions d'ingénierie pour développer des écosystèmes d'innovation dans les départements présentant un déficit d'innovation industrielle ;

- **Banque des Territoires** : elle soutient des projets emblématiques comme **Verkor** (batteries bas carbone à Dunkerque), **Ipsos Santé** (médecine de proximité) et **Tri'n Collect** (économie circulaire dans le BTP).

3. Bonnes pratiques territoriales : quatre axes d'action

Seize initiatives ont été recensées et organisées autour de quatre grands leviers de soutien à l'innovation : connaître son écosystème ; stimuler et sensibiliser ; rassembler & réseauter et enfin accompagner et héberger.

a. Connaître son écosystème

Avant d'agir, qu'il s'agisse de définir une stratégie ou une action possible, il est essentiel de comprendre l'écosystème local d'innovation : cartographier les acteurs, identifier les compétences, clarifier les dispositifs d'accompagnement. Bonnes pratiques identifiées :

- **Observatoire des startups (Grenoble Alpes)** : recensement et analyse des startups du territoire pour mieux orienter les politiques publiques et les partenariats ;
- **Baromètre compétences & innovation (Descartes Développement Innovation)** : enquête pour anticiper les besoins en innovation et adapter les formations ;
- **Guide des aides à l'innovation (AER BFC)** : outil dynamique répertoriant les dispositifs d'accompagnement et de financement, facilitant l'accès à l'innovation pour les entreprises ;
- **Plateforme Astride (Hauts-de-France Innovation Développement)** : base de données collaborative pour mutualiser l'information et optimiser l'accompagnement des porteurs de projets.

b. Stimuler et sensibiliser

Les cinq bonnes pratiques référencées tendent à favoriser l'émergence d'idées nouvelles et diffuser une culture de l'innovation auprès des entreprises, des étudiants et des acteurs locaux.

- **Innovation Crunch Time (UTBM)** : défi d'innovation technologique mobilisant étudiants et entreprises autour de projets concrets, avec un Fab Lab éphémère ;
- **Serious Game Serum (HDFID)** : jeu collaboratif pour sensibiliser à la créativité et aux techniques d'innovation ;
- **Lab Innovation (AER BFC)** : laboratoire d'idées réunissant experts et porteurs de projets pour résoudre des problématiques d'innovation ;
- **Alliances stratégiques (Meuse Attractivité & Village by CA)** : mise en relation de startups et d'acteurs locaux pour créer des synergies et renforcer l'attractivité du territoire ;
- **Catalogue des innovations locales (La Réunion Innovation)** : valorisation des innovations auprès des acheteurs publics pour faciliter l'accès à la commande publique.

c. Rassembler et réseauter

Il s'agit ici de créer du lien entre les acteurs économiques, académiques et institutionnels pour stimuler les synergies et amplifier la visibilité des innovations.

Trois bonnes pratiques ont été identifiées :

- **Réseau régional de l'innovation (AER BFC)** : animation d'un réseau de 150 partenaires pour accompagner et orienter les entreprises innovantes ;
- **Événements « Créer Demain » (AER BFC)** : rendez-vous annuel favorisant les échanges, le partage d'expertises et la mise en lumière des innovations régionales ;
- **Rencontres éco-innovation (DEV'UP)** : événements thématiques réunissant entreprises, laboratoires et partenaires pour faire émerger des projets collaboratifs.

d. Accompagner et héberger

Les quatre bonnes pratiques identifiées ont pour but de soutenir les porteurs de projets tout au long de leur parcours : incubation, hébergement, mise en réseau avec des investisseurs, construction d'écosystèmes dédiés.

- **Accueil de startups (Orléans Métropole)** : prospection active sur le salon Vivatech et accueil sur mesure pour attirer des startups et renforcer l'écosystème local ;
- **Programme Scale-Up (DEV'UP)** : accompagnement à la levée de fonds pour les entreprises innovantes à ambition internationale ;
- **Pépinière Innova'Up (Caen la Mer)** : hébergement et accompagnement combiné pour les jeunes entreprises innovantes, avec une attention particulière à l'économie circulaire ;
- **Expérimentation Transition 2050 (Talence Innovation Sud Développement)** : occupation temporaire d'un entrepôt pour créer un écosystème d'entreprises à impact positif, favorisant la mutualisation et l'innovation sociale.

4. Conclusion

Dans un environnement hautement compétitif mais aussi en transition, l'innovation est devenue un levier stratégique pour renforcer la compétitivité, la résilience et la transformation de l'économie française et des territoires.

Le rapport réalisé montre qu'il est important d'adopter une vision globale de son écosystème d'innovation territorial pour identifier les leviers clés permettant de stimuler son développement et sa performance. La mise en place d'une gouvernance agile rassemblant les acteurs clés de l'enseignement supérieur, recherche et innovation d'un territoire est souvent un bon levier pour faciliter les synergies entre les acteurs et intensifier ainsi la performance globale de l'écosystème.

Sans viser à l'exhaustivité, les bonnes pratiques référencées montrent que les dispositifs et actions les plus efficaces sont ceux qui favorisent la coopération, la mutualisation et la simplification des démarches, tout en s'adaptant aux spécificités locales. Elles peuvent servir d'inspiration aux territoires visant à faire évoluer ou développer de nouvelles pratiques.

Avec ses adhérents et partenaires, le CNER a pour ambition de faciliter les pratiques d'innovation au plus près des territoires et des entreprises. L'étude réalisée s'inscrit dans cette perspective.

POUR NOUS CONTACTER

CNER – Fédération des agences d'attractivité,
de développement et d'innovation
219 bd Saint-Germain, 75007 Paris
tél. +33 (0)6 63 60 67 36

 cner@cner-france.com

 www.cner-france.com

Le CNER adresse ses remerciements particuliers aux contributeurs de ce document :

- James Bellemarre (Guyane Développement Innovation),
- Nicolas Beroud (Grenoble Alpes),
- Nathalie Boulanger (Dev'Up),
- Aurore Colnel (ANCT),
- Bertrand Cousin (Talence Innovation Sud Développement),
- Jean-Christophe De Tauzia (Descartes Développement Innovation),
- Sandrine Dupuy (CA Paris Saclay),
- Sébastien Grall (ADI Nouvelle Aquitaine),
- Véronique Gricourt (Collectif Startups Industrielles CSI),
- Olivier Lamotte (UTBM - Université de technologie de Belfort-Montbéliard),
- Hervé Laubertie (Team Nice Côte d'Azur),
- Gwénaëlle Lucas (Caen Normandie Développement),
- Antoine Macret (Hauts-de-France Développement Innovation),
- Alexandre Masse (ANCT),
- Jérôme Nassibou (La Réunion Innovation),
- François Panouillé (Banque des Territoires),
- Christel Rigolot (Meuse Attractivité),
- Shyraz Saidi (CA Paris Saclay),
- Delphine Vanhoutte (Agence économique régionale de Bourgogne Franche-Comté).